

Les cycles d'échanges entre trois générations
Cycles of Exchange Among Three Generations
Los ciclos de intercambios entre tres generaciones

Claudine Attias-Donfut

Number 38, Fall 1997

Les jeunes visages du vieillissement

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/005047ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/005047ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (print)

1703-9665 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Attias-Donfut, C. (1997). Les cycles d'échanges entre trois générations. *Lien social et Politiques*, (38), 113–122. <https://doi.org/10.7202/005047ar>

Article abstract

This article explores relations and exchanges among three generations using data from a national survey of members of three generations in France belonging to approximately 2000 multigenerational family lines. Two main types of exchange are discussed: help with housing and financial gifts. These data show a link between, on the one hand, coresidence practices among young people and their parents and, on the other, those among the elderly and their adult children. They also show the extent and significance of economic transfers between generations, which primarily benefit the young. The "circuit" of private intergenerational economic assistance flows in an opposite direction from the circuit of public transfers set up by retirement programs. This generates circular mechanisms which contribute to economic and social regulation and show that, far from replacing family support systems, public support systems complement and sustain the latter.

Les cycles d'échanges entre trois générations

Claudine Attias-Donfut

Transmissions et influences entre générations forment un des phénomènes de base par lesquels la société se reproduit, se transforme, se perpétue. La famille en est un des rouages essentiels, favorisant les interactions permanentes entre générations, leur façonnement mutuel, dans des transmissions de différentes sortes. Dans une société où la ségrégation des âges s'est installée dans les institutions sociales, la famille est devenue un des principaux lieux où des générations différentes se rencontrent.

Les familles multigénérationnelles à trois ou quatre générations n'ont pas les mêmes contraintes, ni les mêmes ressources que des familles à deux générations (Hagestad, 1992). On y trouve des

situations spécifiques, quand la génération intermédiaire doit assumer en même temps la charge de parents et d'enfants ou encore quand deux générations conjuguent leurs efforts pour en aider une troisième. Chaque individu est au centre de flux d'échanges dont le sens et l'importance sont directement déterminés par sa position dans le cycle de vie, d'une part, dans la suite des générations vivantes, d'autre part. La solidarité familiale est forte à certaines étapes de la vie et plus particulièrement au moment de l'entrée des jeunes dans la vie adulte et au cours de la vieillesse, à l'âge où augmentent les risques de dépendance.

Cet article, tiré d'une grande enquête française sur les relations intergénérationnelles (Attias-Donfut, 1995), révisé les relations et les aides qui circulent entre les générations, dans ces familles, et

traite principalement des échanges financiers et des aides au logement. Le champ de recherche a été en effet circonscrit aux familles comportant au moins trois générations adultes, un représentant de chacune d'elles ayant été interrogé au sein d'une même famille. La lignée a été ancrée sur la génération que nous nommerons « pivot », en position intermédiaire entre un parent âgé et un enfant adulte. Une première enquête téléphonique a été faite sur un échantillon aléatoire de personnes nées entre 1939 et 1943, tiré du recensement de la population de 1990, sur le territoire français métropolitain. Elle a montré que 67 pour cent ont au moins un parent vivant et 60 pour cent appartiennent à une famille de trois générations adultes. Grâce aux adresses communiquées par les enquêtés au cours de l'entretien, un de leurs parents et un de leurs enfants

adultes ont également été interrogés. Parmi les personnes interrogées, beaucoup s'inscrivent dans une lignée à quatre générations¹ (45 pour cent des pivots et 66 pour cent de leurs parents).

À la croisée des générations familiales, des générations historiques et des générations du « welfare »

Chaque individu cumule diverses identités générationnelles de par sa position dans la famille, ses rapports au monde du travail et à l'État providence et son inscription dans l'histoire nationale. Ces appartenances évoluent, bien sûr, au cours de la vie, et elles forment un tout significatif dont il faut prendre en compte les dimensions quand on examine les relations entre générations (Attias-Donfut, 1988). De plus, le cycle de vie familiale n'obéit plus aux normes institutionnelles et aux normes d'âge qui prévalaient encore il y a vingt ans, il se diversifie et se brouille. Les périodes de transition au début et à la fin de la vie active s'allongent et deviennent floues. Les différentes temporalités se décalent, se complexifient, rendant d'autant plus imprécis les repères générationnels à l'échelle de la société.

La procédure qui a été suivie dans l'enquête pour isoler trois générations a permis de contourner

en partie ces difficultés. En choisissant comme point de départ la génération intermédiaire, à partir d'une cohorte dont la variation d'âge est réduite, on obtient, en remontant aux parents et aux enfants, deux autres générations dont l'éventail d'âge est relativement resserré : les parents des pivots sont nés au cours du premier quart de ce siècle et, pour plus de 60 pour cent d'entre eux, entre 1910 et 1920 : leur moyenne d'âge est de 77 ans. Les jeunes interrogés témoignent d'une concentration d'âge encore plus forte : 80 pour cent sont nés entre 1963 et 1973, l'ensemble des âges variant de 19 à 36 ans. Leurs enfants, c'est-à-dire les petits-enfants des pivots, ont moins de 6 ans, pour 80 pour cent d'entre eux. Les trois générations adultes ainsi délimitées cumulent les définitions de génération familiale, génération historique et génération du welfare, cette dernière qualifiée aussi de « génération économique » (Kohli, 1996).

Cet article présente, en premier, les caractéristiques qui différencient les trois générations et conditionnent leurs échanges, comme les revenus, la proximité géographique et la cohabitation. Il débouche sur une révision des aspects des échanges entre générations.

En comparant les revenus par unité de consommation des trois générations, on voit que les pivots ont la moyenne de revenu la plus élevée. C'est aussi parmi eux qu'on trouve les plus fortes inégalités de revenus. La plupart sont détenteurs de patrimoine, 77 pour cent sont propriétaires de leur logement ou en accession à la propriété, 42 pour cent possèdent un autre bien immobilier, au total 85 pour cent sont propriétaires. Rappelons que dans l'ensemble de la population, d'après les données de l'INSEE de 1990, 54 pour cent des ménages sont propriétaires de leur résidence

principale, ce qui laisse apparaître la position relativement privilégiée de cette génération.

Les enfants des pivots, la « génération des jeunes », lorsqu'ils habitent un logement indépendant, ont en moyenne un revenu par unité de consommation inférieur, et l'éventail des revenus y est plus resserré que parmi leurs parents. Ils sont bien sûr beaucoup moins souvent propriétaires de leur logement, 9,7 pour cent le sont déjà et 11,3 pour cent sont en cours d'accession à la propriété. Si on prend en compte les 8,2 pour cent qui possèdent un autre bien immobilier, on obtient un ensemble de 26,6 pour cent de propriétaires ou d'accédants parmi les jeunes qui ont quitté le domicile des parents. Quarante-quatre pour cent de ces jeunes perçoivent des prestations. Il s'agit principalement de prestations familiales, d'allocations logement, d'allocations chômage et de bourses d'études. Elles représentent moins de 10 pour cent de leurs revenus pour un peu plus de la moitié et plus de 30 pour cent pour 12,6 pour cent.

Enfin, des trois générations, les vieux ont le plus faible revenu par unité de consommation ; il représente 61 pour cent de celui de leurs enfants, et 72 pour cent de celui de leurs petits-enfants. Ils sont presque tous bénéficiaires d'une pension, qui forme plus de 90 pour cent de leurs revenus, pour les deux tiers d'entre eux. Les disparités de revenus sont relativement fortes par rapport à leur montant moyen. La faiblesse relative des revenus de cette génération par rapport aux deux autres n'est pas en contradiction avec les données nationales selon lesquelles les revenus moyens des retraités seraient devenus à peu près équivalents à ceux de l'ensemble des ménages (Hourriez et Legris, 1995). L'amélioration des revenus des retraités depuis les années 1980 s'explique essentielle-

ment par le renouvellement des générations, les retraités récents ayant acquis des droits supérieurs à ceux de leurs aînés et ne présentant pas la même composition socioprofessionnelle qu'eux. Ceux de notre échantillon ont, en majorité, pris leur retraite avant la période favorable (1975). Leurs revenus, modestes en moyenne, sont représentatifs de ceux des retraités du même âge dans la société, d'autant plus que s'y trouve une forte proportion de femmes veuves. Ils sont, en outre, moins souvent propriétaires que leurs enfants, 50 pour cent possèdent leur logement principal, 23,7 pour cent un autre bien immobilier et au total 55 pour cent sont propriétaires, mais seulement 25 pour cent sont locataires; les autres sont logés gratuitement par leurs enfants, ou bien usufruitiers du logement qui appartient à leurs enfants. Ils ont déjà amorcé un processus de décapitalisation, soit du fait de l'héritage déjà transmis, suite au décès du conjoint, soit par donation, soit par vente.

Proximité géographique

Les trois générations habitent le plus souvent à proximité les unes des autres et plus particulièrement, les vieux et les pivots. Parmi les vieux, 49 pour cent ont un enfant habitant à moins d'un kilomètre et 90 pour cent au moins un enfant à moins de 50 kilomètres. Entre les pivots et ceux de leurs enfants qui ont quitté le domicile, la distance est un peu plus grande, ces deux derniers pourcentages étant un peu moins élevés: 69 pour cent et 56 pour cent. Les trois générations se retrouvent toutes dans la même commune dans 14 pour cent des familles et dans le même département (correspondant plus ou moins au « county » britannique ou américain) dans près d'une sur deux. Dans le paysage générationnel, les pivots ont une position centrale, ils sont proches de leurs parents d'un

côté, de leurs enfants de l'autre, mais ces deux dernières générations sont plus distantes entre elles.

Les femmes se différencient des hommes en marquant une nette préférence pour une plus forte proximité avec les parents qu'avec les beaux-parents. De même, elles donnent plus d'importance à la distance à la mère ou au père qu'à la fille ou au fils. Dans tous les cas, hommes ou femmes estiment que la distance idéale est l'accessibilité à moins d'une demi-heure de trajet, ce qui reste dans un rayon limité. La forte proximité géographique entre parents âgés et enfants adultes est un phénomène assez général. En Autriche, par exemple, deux tiers des personnes âgées ayant des enfants habitent à moins d'une demi-heure d'au moins un enfant (Rosenmayr, 1992). Cette proximité géographique, fortement corrélée à la fréquence des contacts et à l'intensité relationnelle, est aussi bien la cause que la conséquence du lien dont elle est la traduction dans les stratégies résidentielles.

Les relations entre générations

En comparant l'intensité des relations entre les différentes générations, il ressort que les ménages des pivots ont des relations beaucoup plus nombreuses et variées avec leurs enfants qu'avec leurs parents. Les témoignages subjectifs confirment la plus grande force des liens qui unissent les pivots à leurs enfants. À la question « À qui feriez-vous appel en priorité en cas de besoin ? » — en faisant abstraction du conjoint, venant généralement en premier, et cela dans toutes les générations — les pivots désignent les jeunes comme principal recours en cas de besoin affectif ou pratique. Mais en cas de besoin financier ce sont les vieux parents qui deviennent le premier recours. Les jeunes feraient en très grande majorité appel à leurs parents en cas de besoins financiers ou de

santé; quand il s'agit de problèmes affectifs, ils partagent leurs réponses entre leurs parents, venant encore en premier, et leurs amis comme source d'aide, et mentionnent plus exceptionnellement les grands-parents maternels. Quant aux vieux, leurs recours premiers, pour tout type de besoins, restent leurs enfants.

Les vieux sont orientés vers leurs enfants qui, de leur côté, sont plus tournés vers leurs propres enfants que vers leurs parents, avec une certaine réciprocité des jeunes à leur égard. Comment ces derniers évolueront-ils quand ils auront à leur tour des enfants adultes? On peut supposer qu'alors ils se réorienteront à leur tour vers ces derniers, suivant en cela le modèle établi par Bengtson, selon lequel les parents misent plus sur les enfants adultes que ne le font ces derniers à leur égard (Bengtson et Kuypers, 1971).

Cette tendance générale dans l'évolution des relations entre parents et enfants au cours de la vie adulte est plus ou moins forte selon les périodes de l'histoire. Les deux générations ascendantes ne s'inscrivent pas de la même façon dans la suite des générations, les vieux ayant été plus proches de leurs parents que ne le sont leurs enfants à leur égard. La génération pivot, dont la jeunesse s'est déroulée dans les années 1960, a, d'une certaine façon, rompu avec les modèles familiaux précédents, introduisant des changements beaucoup plus radicaux que ne l'ont fait les générations antérieures ou la génération suivante. La rupture historique des années 1960 et 1970 se traduit par une discontinuité dans la suite des générations, comme en témoigne la perception des différences de générations. Pour les vieux, ces différences sont plus fortes avec les enfants qu'avec les parents, tandis que pour les quinquagénaires elles

sont, à l'inverse, plus faibles avec les enfants qu'avec les parents.

Corésidences, séparations résidentielles, recohabitations

Les trois générations sont à des phases du cycle familial où se posent souvent des questions de corésidence, les jeunes étant près de partir ou partis ou revenus, les vieux confrontés au risque de solitude ou de dépendance et les pivots ayant le rôle central en tant que cohabitants potentiels pour les uns et les autres. Partager le logement avec les jeunes d'une part, le partager avec les vieux d'autre part, sont des questions radicalement différentes et qui ont toujours été traitées indépendamment l'une de l'autre. Elles ont pourtant un lien réel entre elles comme nous le verrons ci-après.

La première question concerne la corésidence avec le parent âgé. Les recensements de la population ont montré un déclin régulier, depuis les années 1960, des personnes âgées seules ou en couple vivant avec d'autres personnes, généralement des descendants. Ce déclin est le plus marqué pour les personnes seules âgées de plus de 75 ans, qui sont encore 16,6 pour cent, au recensement de 1990, à cohabiter avec d'autres. Dans notre enquête, on trouve sensiblement la même proportion de vieux habitant avec un des enfants (pas nécessaire-

ment celui qui a été interrogé). La signification de cette communauté de vie s'avère fondamentalement différente selon qu'il s'agit d'une cohabitation de toujours ou d'une recohabitation, la première étant étonnamment plus fréquente que la seconde (54 pour cent contre 46 pour cent). La cohabitation permanente est sans doute encore plus étendue dans l'ensemble de la population âgée que parmi celle de notre échantillon, qui est par définition à la tête de lignées multigénérationnelles, car, nous le verrons, ce sont surtout les fils célibataires, ou sans enfant eux-mêmes, qui restent avec leurs parents à vie. La sélectivité de notre échantillon exclut donc une catégorie de vieux parmi lesquels cette situation devrait être plus fréquente, les vieux avec enfants mais sans petits-enfants.

La comparaison des caractéristiques des enfants partageant le logement se révèle encore plus pertinente pour différencier ces deux situations. Le plus remarquable est la distinction entre les fils et les filles : les fils habitent avec leurs parents, dans deux cas sur trois de corésidence permanente, tandis que les filles recohabitent avec leurs parents dans près de trois cas sur quatre.

Ces deux distributions opposées expliquent que dans les statistiques nationales on retrouve à peu près autant de fils que de filles cohabitant avec leurs parents. Le nombre de fils est même légèrement supérieur, ce qui va dans le sens de notre hypothèse selon laquelle la corésidence permanente serait encore plus répandue dans l'ensemble de la population que ce que l'on retrouve dans notre échantillon car elle concerne largement les fils, et célibataires de surcroît. Ces derniers représentent en effet 72,6 pour cent des enfants qui ne partent jamais, tandis que la recohabitation implique surtout les enfants mariés (63,5 pour cent) mais aussi, et de

façon significative les divorcés (22,4 pour cent) et les veufs (8,2 pour cent). Les corésidences regroupent assez souvent trois générations, mais principalement dans les situations de recohabitation (1 sur 2) et beaucoup moins dans les situations permanentes (1 sur 5).

La cohabitation entre personnes âgées et enfants adultes est souvent considérée comme une forme de soutien aux parents ayant perdu en partie leur autonomie de vie. Les besoins d'aide de ces derniers pour effectuer les actes essentiels de la vie quotidienne sont effectivement plus importants parmi les cohabitants que dans l'ensemble de la génération des vieux, mais cela concerne surtout les situations de recohabitation, dans lesquelles deux vieux sur trois sont dépendants, au lieu de un sur deux dans les corésidences permanentes.

La possession et la transmission de la propriété représentent un autre enjeu important. Dans la grande majorité des cas, le logement est en effet la propriété de l'une ou l'autre génération, rares sont les habitats communs en location (environ 12 pour cent). Mais la propriété a souvent déjà fait l'objet d'une transmission, surtout par donation, mais aussi par héritage à la suite du décès d'un des parents. La donation du logement commun est faite de façon privilégiée à l'enfant qui cohabite, et en particulier à celui qui n'est jamais parti. Il se retrouve donc propriétaire et c'est le parent qui devient « hébergé » par son enfant. Dans l'ensemble 21 pour cent des parents ont effectué une donation au profit de leurs enfants, mais les enfants qui « hébergent » leurs parents en ont plus souvent bénéficié : 28 pour cent en situation de recohabitation et 42 pour cent en corésidence de toujours. Souvent le logement est passé d'une génération à l'autre modifiant le sens de l'hébergement

sans que changent les conditions d'existence, le parent gardant l'usufruit de la propriété.

Partager le logement

Le déroulement de l'existence est scandé de phases de vie commune, de séparation, de reprise éventuelle, avec les parents aussi bien qu'avec les enfants, alternativement ou conjointement. Comment s'agencent et se relient ces différentes phases? Chacune des trois générations atteste de modèles et rythmes différents de cycle de vie. La génération aînée, arrivée à la fin de l'adolescence au cours des années 1930, a été très proche de ses parents si l'on en juge par les départs tardifs, du temps de sa jeunesse, et par les fréquentes cohabitations des générations dans les années 1950, quand les parents étaient encore vivants pour beaucoup. Les statistiques démographiques ont en effet montré l'importance de la cohabitation des générations à cette époque, renforcée par la crise du logement d'après-guerre. En outre, plus de la moitié (53 pour cent) des vieux interrogés déclarent avoir pris soin de leurs parents vieillissants (et aussi de leurs beaux-parents) et souvent pendant plus de dix ans. Dans près de 11 pour cent des ménages, l'un ou l'autre partenaire du couple n'a jamais quitté ses parents. Parmi eux, environ 20 pour cent habitent aujourd'hui avec leurs enfants, et dans certains cas depuis toujours. Il reste encore ainsi quelques familles, principalement en milieu rural et dans l'agriculture, où, de génération en génération, on ne se quitte pas. Quand, dans la période d'entre les deux guerres, ils ont quitté leurs parents, c'était relativement tard, à 22,7 ans en moyenne pour les hommes et 21,5 pour les femmes, malgré des études généralement courtes: 72,5 pour cent des hommes et 83,5 pour cent des femmes avaient déjà achevé

leur scolarité à l'âge de 14 ans. De plus, la dispersion des âges de départ était très large: ceux qui sont partis avant 18 ans l'ont fait en moyenne à 14,7 ans et pour ceux qui sont partis après 25 ans, l'âge moyen de départ était de 31,6 ans.

La situation est quelque peu différente pour ce qui concerne les relations de cette même génération avec ses enfants. Ces derniers sont partis plus tôt, les hommes à l'âge de 21,8 ans en moyenne et les femmes, toujours plus tôt, à 20,8 ans en moyenne; c'était vers le début des années 1960. Ils ont bénéficié d'une scolarité plus longue que celle de leurs parents: 39 pour cent des hommes et 36 pour cent des femmes ont poursuivi des études jusqu'à 18 ans et au-delà, alors que parmi leurs parents vivants 15,2 pour cent des hommes et 5,5 pour cent des femmes ont atteint cette durée d'études. Ce taux est de 8 pour cent parmi les conjoints (en majorité décédés) des femmes interrogées (en raison de la surmortalité des hommes les moins instruits). La fin des études ne semble pas déterminer l'âge de départ du domicile parental; pour les hommes de la génération pivot, il y aurait même une relation inverse entre ces événements: les hommes qui ont prolongé leurs études au-delà de 18 ans partent un peu plus tôt que ceux qui ont arrêté leur scolarité avant cet âge (le travail des jeunes restés au domicile contribuant encore souvent aux ressources de la famille). Les femmes, qui de façon générale quittent le domicile parental avant les hommes et cela dans toutes les générations, s'attardent au contraire un peu plus chez leurs parents lorsqu'elles prolongent leurs études.

Les jeunes, les enfants des pivots, n'ont pas encore achevé leur transition à la vie adulte; on ne peut guère les comparer aux deux générations précédentes, mais la tendance de cette génération à

reporter son départ du domicile parental est bien connue (Cavalli et Galland, 1993) et se vérifie dans cette enquête. On peut considérer que les jeunes partent au moins aussi tard que leurs grands-parents. C'est finalement la génération du milieu qui se distingue des deux autres par un départ précoce du foyer parental. Peut-être se distinguerait-elle aussi par une moindre propension à recohober avec les parents âgés. Y a-t-il un rapport entre ces deux phases clés du cycle familial, l'autonomisation des enfants d'une part, le vieillissement des parents d'autre part? Deux corrélations permettent de le penser. En effet, les personnes qui recohobitent aujourd'hui avec leurs parents âgés les avaient quittés plus tardivement: 54 pour cent étaient partis entre 22 et 34 ans alors que dans leur cohorte seule une minorité était partie après 22 ans. Cela laisse supposer une plus grande proximité relationnelle, qui serait à la base à la fois de la prolongation de la vie commune à la période de jeunesse des enfants et de la reprise de la vie commune à la vieillesse des parents. Si cette hypothèse était vérifiée, se vérifierait également une qualité de relations spécifique entre parents et enfants non cohabitants quand ces derniers ont quitté plus tardivement le domicile parental. C'est en effet ce que l'on observe et qui constitue la deuxième corrélation annoncée. En comparant ceux qui sont partis après 22 ans mais ne cohabitent pas avec leurs parents à ceux qui sont partis avant cet âge, on observe chez les premiers des relations plus intenses avec les parents. Ces observations confirment donc l'hypothèse d'une relation privilégiée entre les jeunes qui retardent leur départ du domicile parental et leurs parents.

La continuité au cours du cycle de vie dans les relations entre les générations, telle qu'elle apparaît

entre la génération pivot et celle de ses parents, se reproduirait-elle entre la génération pivot et celle de ses enfants ? En ce cas la prolongation actuelle du séjour des jeunes adultes au domicile de leurs parents présagerait un regain de cohabitation dans trois décennies. En témoigne le nombre important de jeunes qui se déclarent disposés à accueillir leurs parents dans l'avenir en cas de nécessité : 25 pour cent hébergeraient leurs parents et 18 pour cent leurs beaux-parents.

La prolongation du séjour au domicile parental peut profiter autant aux parents qu'aux enfants, mais plus particulièrement à ces derniers, qui en retirent un soutien important, principalement pour poursuivre leur formation et entrer dans la vie professionnelle. Ce support peut être un tremplin pour la promotion sociale, qui est alors en partie redevable aux parents. Dans le lien ainsi renforcé se contracte une dette qui sera acquittée ultérieurement, quand les parents vieillissent auront besoin d'assistance. Les recohabsitations se caractérisent par la mobilité ascendante des enfants, cela a été démontré précédemment. On peut en déduire qu'elle est une manifestation des effets en retour de la mobilité sociale. Ceux-ci se traduisent certes aussi sous d'autres formes que la vie commune, à travers des relations soutenues, telles qu'elles

apparaissent entre parents et enfants qui ont décohabité tardivement. Un facteur primordial, la qualité de la relation, est à la base de ces deux phénomènes que sont la décohabitation tardive et la mobilité sociale. Il ne faut cependant pas exclure la présence d'une dépendance prolongée dans l'attachement que révèlent ces continuités au cours du cycle familial.

Les échanges entre générations

L'enquête confirme également la vivacité des échanges et du support mutuel entre générations (Roussel et Bouguignon, 1976 ; Pitrou, 1978 ; Rossi et Rossi, 1990). Dans cet article, nous nous fixerons seulement sur deux domaines : l'aide à l'habitat et les échanges monétaires. On connaît maintenant, grâce à de nombreuses enquêtes, l'importance de la mobilisation familiale autour de l'habitat (Bonnalet et Gotman, 1993). Nos résultats permettent d'observer cette aide, génération par génération. Ils montrent que la solidarité intergénérationnelle en matière d'habitat n'est pas nouvelle puisque, dans la vieille génération, 43 pour cent ont bénéficié d'un apport de la famille et, si on ne considère que les propriétaires de leur logement principal ou d'un autre bien immobilier, 80 pour cent ont bénéficié pour l'acquiescer d'une aide provenant essentiellement de leurs ascendants, que ce soit par aide directe, par donation ou héritage. Bien entendu, l'héritage joue un plus grand rôle pour eux que pour les générations suivantes qui n'ont pas fini d'hériter. La décapitalisation résultant des transferts entre vifs, évoquée précédemment, est surtout le fait des agriculteurs et fils d'agriculteurs. Parmi ceux qui sont toujours propriétaires, on trouve surtout des cadres, des fils de cadres et des professions indépendantes. Dans cette génération, la propriété est sélective, elle n'était

pas encore l'élément du statut de salarié qu'elle est devenue à la génération suivante.

Celle-ci a en effet investi davantage d'apports personnels dans l'acquisition d'un bien immobilier que les deux autres générations. Cinquante pour cent des propriétaires n'ont pas reçu d'apport de leur famille. Le développement de la propriété dans cette génération a été encouragé par les facilités de crédit, l'inflation, les mesures incitatives publiques à l'achat d'un logement.

Quant aux jeunes devenus propriétaires ou en cours d'accession, ils ont bénéficié, 3 fois sur 4, d'un apport de la famille, essentiellement des générations ascendantes, parents et beaux-parents surtout, grands-parents ensuite.

L'aide au logement ne se limite pas à l'acquisition, de nombreuses aides sont apportées aussi aux non-propriétaires, sous forme d'hébergement, de mise à disposition d'un logement, ou d'aide à la location. Trente-quatre pour cent des locataires ont été aidés d'une façon ou d'une autre (contribution au loyer, caution bancaire...), 4 pour cent occupent un logement dont les parents sont propriétaires. Au total, 44 pour cent des jeunes qui ont quitté le domicile ont bénéficié d'une aide au logement.

Le second domaine concerne les échanges monétaires, les dons ou prêts d'argent, faits de façon ponctuelle, ou pensions régulièrement allouées. Nous n'incluons pas dans cet article les donations, les héritages, les sommes destinées à l'achat du logement, qui, intervenant généralement une seule fois dans la vie, sont d'une autre temporalité. Les données suivantes minimisent donc les flux monétaires. Ces flux se caractérisent clairement par leur sens descendant : ils vont des vieux aux pivots (33 pour cent), des pivots aux jeunes (64 pour cent), ou, sautant une généra-

tion, des vieux aux jeunes (33 pour cent), et rarement dans le sens inverse. Seulement 4 pour cent des pivots versent une pension régulière à leurs parents, son montant est d'environ 1000 francs en moyenne par mois, tandis qu'ils le font plus souvent à leurs enfants (16 pour cent) et pour des sommes plus élevées. Dans l'ensemble, qu'ils proviennent des vieux ou des pivots, les dons sont plus fréquents que les prêts (deux à trois fois plus).

Il est remarquable que les vieux soient pourvoyeurs d'argent pour les deux générations descendantes, avec à peu près la même fréquence pour l'une que pour l'autre (33 pour cent). Au total, ceux qui donnent de l'argent aux enfants ou aux petits-enfants représentent 49 pour cent.

Les aides financières sont déterminées par le niveau de revenu des donateurs et aussi par les besoins des donataires, surtout les besoins des jeunes (figure 1) et moins clairement ceux des pivots. La distribution des aides selon les revenus montre cependant que l'effort relatif est plus important dans les tranches inférieures de revenus (figures 2 et 3).

L'argent échangé a une valeur à la fois symbolique et utilitaire. Quand les vieux donnent aux jeunes, c'est plus souvent à ceux qui ont de très faibles revenus, et aux étudiants. Pour les autres, la fréquence des dons est indépendante du niveau des revenus et donc des besoins des donataires, elle aurait davantage une valeur symbolique, d'expression du lien. La propension à donner de l'argent aux petits-enfants varie assez peu avec les revenus des grands-parents; en revanche, quand le don s'adresse au pivot, il dépend davantage du revenu du donateur. Ces dons ne sont pas liés aux besoins des donataires, puisqu'ils augmentent aussi avec les revenus de ces derniers. Les dons d'argent des vieux aux

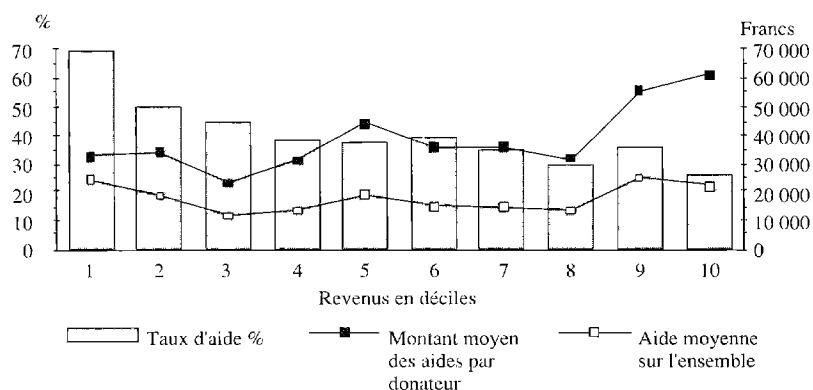


FIGURE 1 — Taux d'aide en argent reçue par les jeunes, montant moyen des aides par donataire et aide moyenne par personne sur l'ensemble (donataire ou pas)

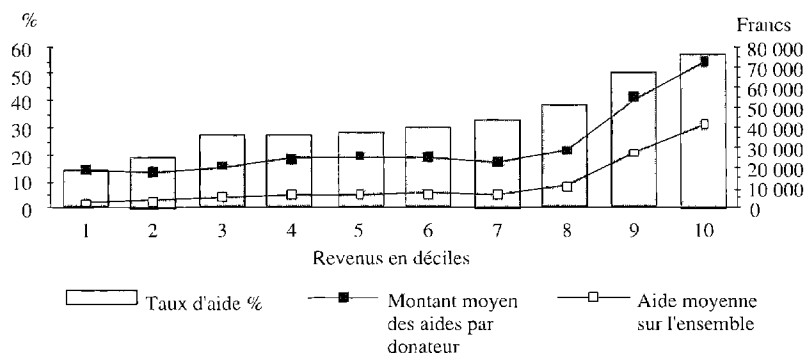


FIGURE 2 — Taux d'aide en argent des vieux à leurs descendants, montant moyen des aides par donateur et aide moyenne par personne sur l'ensemble (donateur ou pas)

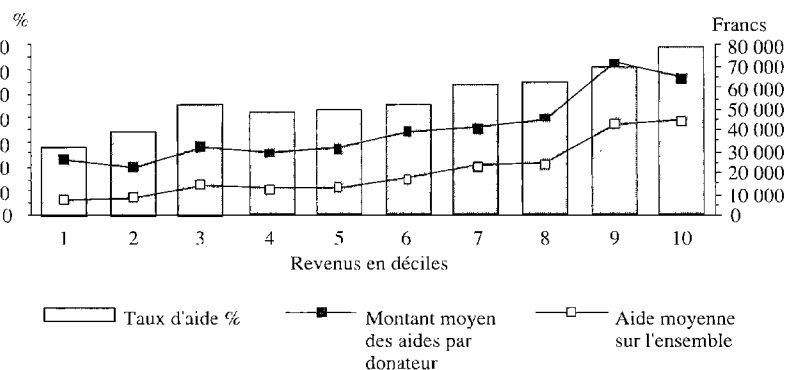


FIGURE 3 — Taux d'aide en argent des pivots aux jeunes, montant moyen des aides par donateur et aide moyenne par personne sur l'ensemble (donateur ou pas)

pivots se font le plus souvent entre nantis.

Quant aux dons d'argent des pivots aux jeunes, ils ont plus clairement une valeur utilitaire. Les jeunes au chômage ou ayant de faibles revenus en bénéficient le plus souvent. Les parents qui donnent disposent, dans l'ensemble, de ressources supérieures à la moyenne et leur proportion augmente régulièrement avec le montant de leur revenu. Conséquence logique, c'est essentiellement vers eux que les jeunes se tourneraient en grande majorité (74 pour cent) en cas de besoin financier. Il reste étonnant que les grands-parents, dont on a vu l'importance de l'apport monétaire aux petits-enfants, soient si rarement cités par ces derniers comme recours principal pour faire face à un problème d'argent : 2,7 pour cent des jeunes s'adresseraient à leurs grands-parents maternels, 0,9 pour cent à leurs grands-parents paternels et 0,3 pour cent aux grands-parents du conjoint. Cela tendrait à confirmer la valeur de lien, plus que d'utilité, qui est attachée aux dons d'argent des grands-parents (ce qui n'empêche pas qu'ils atteignent souvent des sommes substantielles).

Les dons d'argent que font les grands-parents à leurs enfants ou petits-enfants viennent-ils compenser la relative faiblesse des services qu'ils leur rendent ? Cela ne semble pas être le cas, car les deux



formes d'aide se cumuleraient plutôt, ceux qui offrent de l'argent sont aussi plus nombreux à offrir des services, que les destinataires soient les pivots ou les jeunes ; il en est de même et de façon encore plus accentuée entre ces deux derniers. Plus les parents fournissent des services aux enfants, plus souvent ils leur donnent aussi de l'argent. De même, le petit nombre de jeunes qui aident financièrement leurs parents leur apportent aussi des services plus importants que la moyenne des jeunes.

Il est assez paradoxal que celle des trois générations qui dispose de plus faibles revenus en moyenne soit aussi celle qui donne de l'argent aux deux autres et n'en reçoive que très rarement. Cela s'explique mieux si on prend en compte l'épargne. Faible ou forte, d'un montant très dispersé, l'épargne est largement répandue chez tous et se pratique sous différentes formes. La plus fréquente est le livret épargne — trois personnes sur quatre, dans les trois âges, en disposent —, suivi par les assurances pour les pivots, l'épargne logement pour les jeunes.

La comparaison des sommes épargnées par les trois générations donne des résultats quelque peu différents de celle de leurs revenus. La génération intermédiaire est toujours la plus nantie, mais elle est

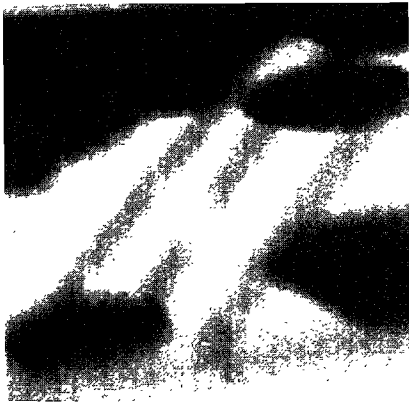
suivie par celle des parents, qui ont déclaré une épargne de valeur moyenne bien supérieure à celle détenue par les jeunes (de près des deux tiers). Ces derniers attestent néanmoins d'une certaine capacité d'accumulation, favorisée, sans doute, par l'apport que leur fournissent parents et grands-parents. Cet apport n'est pas limité à une aide donnée pour des besoins immédiats, il s'inscrit aussi dans des projets à plus long terme, dans une forme « d'assurance familiale pour l'avenir » dont l'épargne est la traduction.

Conclusions

Un des objectifs de la recherche présentée ici était d'analyser les interactions entre les transferts intrafamiliaux entre générations et les transferts publics qui transitent par les systèmes de retraites et les autres formes de prestations sociales. L'hypothèse initiale de la présence d'un mécanisme circulaire entre ces deux circuits est confirmée à la fois par les flux d'argent des retraités âgés à leurs enfants et par ceux qui sautent une génération et passent des grands-parents aux petits-enfants déjà adultes et en prise avec le monde du travail. Ainsi, les transferts privés circulent en sens inverse des transferts publics qui prélèvent des contributions aux actifs et les redistribuent aux retraités.

L'épargne accumulée par les personnes âgées, grâce aux retraites, les place en position de pourvoyeurs à l'égard de leurs enfants comme de leurs petits-enfants, même quand leurs revenus sont faibles. Et ils ont en effet amorcé un processus de décapitalisation, au profit de leur descendance, en avance sur l'héritage.

Revenus, épargne, patrimoine sont très inégalement répartis, tout comme les chances de bénéficier de transferts familiaux. Quand elle fonctionne, l'entraide familiale



peut compenser en partie les inégalités entre générations par le jeu de la mobilité sociale et de ses effets en retour, comme par la continuité du soutien entre parents et enfants adultes. La régulation économique qui résulte de la dynamique des générations fonctionne dans les deux sens, ascendant, descendant. Mais il reste un grand nombre de familles qui ne connaissent pas ces solidarités plurielles, dont on a noté la tendance à se cumuler chez les plus nantis. Les conflits familiaux, les mésententes et les ruptures sont aussi de nature à entraver les échanges car ceux-ci reposent sur la proximité affective et relationnelle. La fragilité des unions et les problèmes qui en résultent dans les relations familiales risquent alors d'affaiblir aussi les solidarités entre générations. À l'inverse, l'amélioration des relations entre parents et enfants, fruit des modèles modernes d'éducation tendrait à les renforcer.

L'existence d'inégalités ne préjuge guère de l'impact sur elles des transferts privés. On peut même supposer que ces inégalités seraient encore plus profondes en l'absence de telles solidarités. Malgré ces inégalités, malgré l'aggravation du problème de l'exclusion, signe d'insolidarité à la fois collective et privée, le tableau d'ensemble reste marqué par la vitalité, et une cer-

taine réciprocité, des échanges et relations entre les trois générations.

Leurs positions respectives dans le cycle de vie et le cycle familial les placent nécessairement dans des positions asymétriques dans ce système d'échanges. Ces positions sont aussi conditionnées par leur propre histoire, reflet de l'histoire récente marquée par l'essor économique, le développement de la protection sociale et la récession actuelle.

Comment caractériser très synthétiquement ces trois générations ? Les grands-parents sont nés pour la plupart entre 1910 et 1920 ; ils étaient retraités pour 70 pour cent d'entre eux en 1975 et pour 92 pour cent en 1980, c'est-à-dire avant les mesures légales d'abaissement de l'âge de la retraite en France. Ils ont donc connu en grande majorité une longue vie de travail qui s'est déroulée pendant les Trente Glorieuses. Cela est surtout vrai pour les hommes, les femmes ayant des carrières plus discontinues. Leurs pensions constituent l'essentiel de leurs revenus, elles sont relativement modestes par rapport à celle des plus jeunes retraités, mais elles se cumulent à un patrimoine fréquent et très inégalitaire. Aucune autre génération ni antérieure, ni postérieure n'aura connu une aussi longue vie de travail marquée par le plein emploi, et une véritable glorification du travail.

Cette « *génération du labeur* » représente une partie importante de l'ensemble des retraités actuels. Elle a engendré une génération bien plus nantie, une de celles qui ont le plus bénéficié de l'essor économique, du plein emploi et du développement de la consommation, la génération pivot, que l'on pourrait appeler « *génération de l'abondance* », dont les revenus et le patrimoine sont bien plus importants que ceux de la génération précédente et qui reçoit peu de revenus de transferts sociaux. Cette généra-

tion de l'abondance a eu, en moyenne, moins d'enfants et surtout, elle les a élevés différemment, de façon moins autoritaire, plus tolérante. Cette question, posée aux trois générations, a recueilli des réponses très significatives dans ce sens.

Ses enfants, les jeunes de notre échantillon, ont passé leur enfance en pleine prospérité économique et entrent dans la vie adulte en période de crise, dans un marché du travail en récession et dans lequel petits boulots et emplois précaires constituent le corridor d'entrée dans la vie active. Dans la famille, ils se caractérisent par le départ tardif du domicile parental, l'importance des aides de toutes natures qu'ils reçoivent de la part des parents, pour se loger, trouver un emploi, quand ils ont besoin d'argent, de faire garder leurs enfants ou d'autres services quotidiens... Les grands-parents leur apportent, en outre, une aide financière dans plus du tiers des familles. Il y a donc convergence des efforts de deux générations en leur direction. Près de la moitié de ces jeunes reçoivent des prestations sociales diverses. Ainsi, après la génération de l'abondance arrive une génération « sous protection » et on pourrait évoquer à son sujet l'image des « enfants kangourou ».

Pour les médias, c'est la « *génération galère* » avec, en gros plan, l'ampleur des difficultés pour s'insérer dans le monde des adultes. La solidarité familiale est de nature à les réduire, pour une partie des jeunes, exerçant alors, à l'échelle de la société, une action d'amortisseur de la crise. Mais cette solidarité reste impuissante, face aux inégalités qui se creusent, à endiguer la progression de la misère.

L'observation de ces trois générations laisse apparaître leur double détermination historique, d'une part, celle de la période vécue par chacune d'elles et dont elle a reçu

l'empreinte, d'autre part, celle des périodes antérieures, vécues et transmises par les prédécesseurs et dont elle hérite, à travers le prisme des relations directes et des modèles familiaux de transmissions. Les mécanismes de transferts entre générations, par le jeu des accumulations et transmissions successives, produit des mouvements incessants de retour du passé, sous forme de biens, d'argent, comme dans le champ de la culture, des idées. Les transferts économiques sont encadrés dans les transmissions sociales et culturelles des plus anciens aux plus jeunes mais également des plus jeunes aux plus anciens, par lesquelles se communique le changement social à l'ensemble des générations.

Claudine Attias-Donfut
Caisse nationale d'assurance
vieillesse
Direction des recherches sur le
vieillessement
Paris

Note

¹ La même technique, l'administration d'un questionnaire d'environ une heure et demie au domicile de l'enquêté, a été suivie pour les trois générations. 1958 personnes de la génération pivot, 1217 de celle de leurs parents et 1493 de celle de leurs enfants ont été interrogées, soit au total 4668 individus

répartis selon 995 triades, 222 paires pivot-parent, 498 paires pivot-enfant et 243 pivots seuls. Cette recherche a pour objet l'évaluation détaillée des multiples échanges qui existent entre les trois générations, qu'ils soient d'ordre matériel, financier, domestique ou culturel, ainsi que de leurs réciprocitys directes ou indirectes.

enfants. Étude des relations entre générations. Paris, PUF, INED, Cahier no 78.

Bibliographie

- ATTIAS-DONFUT, C. 1988. *Sociologie des générations*. Paris, PUF, coll. « Le Sociologue ».
- ATTIAS-DONFUT, C. 1995. « Le double circuits des transmissions » in Attias-Donfut C., éd. *Les solidarités entre générations*, Paris, Nathan, coll. « Études et Recherches », série Sciences Humaines.
- BENGTSON, V. L., et J. A. M. KUYPERS. 1971. « Generational difference and the developmental stake ». *Aging and Human Development*, 2, pp. 249-260.
- BONVALET, C., et A. GOTMAN, dir. 1993. *Le Logement, une affaire de famille*. Paris, L'Harmattan.
- CAVALLI, A., et O. GALLAND. 1993. *L'allongement de la jeunesse*, Arles, Actes Sud. Coll. « Changement social en Europe Occidentale ».
- HAGESTAD, G. O. 1992. « Family Networks in an Aging Society : Some Reflections and Explorations », in W.J.A. Van den Heuvel, R. Illesley, A. Jamieson and C.P.M. Knipscheer (eds), *Opportunities and Challenges in an Aging Society*, Amsterdam, North Holland Publishers. pp. 44-52.
- HOURRIEZ, J. M., et B. LEGRIS. 1995. « Le niveau de vie relatif des personnes âgées », *Economie et statistique*, n° 283-284, pp. 134-155.
- KOHLI, M. 1996. *The problem of generations : Family, Economy, Politics*. Collegium Budapest : Public Lectures Series.
- PITROU, A. 1992 [1978]. *Vivre sans famille ? Les solidarités familiales dans le monde d'aujourd'hui*. Toulouse, Privat, 2e édition.
- ROSENMAYR, L. 1992. « Dépendance et relation familiale à domicile et en institution », *Actes du colloque européen UNCCASF et FNG. Vieillesse et qualité de vie*. Paris, Brochure 6 : 4-13.
- ROSSI, A. F., et P. H. ROSSI. 1990. *Of Human Bonding : Parent-Child Relations across the Life Course*. New York, Aldine DeGruyter.
- ROUSSEL, L., et O. BOURGUIGNON. 1976. *La Famille après le mariage des*